



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le
lundi 17 décembre 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 20 h et vérifie le
quorum.

1. Ouverture de la session
2. Prévisions budgétaires 2013 – Office municipal d’habitation de Pointe-aux-Outardes
3. Surveillantes de patinoire – Centre des loisirs
4. Achat d’ameublement et divers accessoires – Centre des loisirs
5. Branchement de lignes téléphoniques – Centre des loisirs
6. Chauffage et ventilation – Surpresseur Les Buissons
7. Réparation – Camion tonne
8. Période de questions
9. Fermeture de la session

2012-12-349
5822

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 - OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l’unanimité, d’accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2013 de l’Office municipal d’habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité 2013 est au montant de 7 061 \$.

2012-12-350
5822

SURVEILLANTES DE PATINOIRE - CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire engager quelqu’un pour la surveillance auprès des jeunes et des adultes pendant les heures d’ouverture du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes au cours de la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Audrey Savard et Mme Mélanie Desbiens, sont intéressées par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



résolu à l'unanimité, d'engager Mme Audrey Savard et Mme Mélanie Desbiens, pour la période du 21 décembre 2012 à la mi-mars 2013 comme surveillantes de la patinoire au Centre des loisirs pour un maximum de 40 heures/semaine, au taux horaire selon la convention collective. L'horaire de travail sera préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2012-12-351
5823

ACHAT D'AMEUBLEMENT ET DIVERS ACCESSOIRES - CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT le réaménagement qui a été réalisé au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à l'achat d'ameublement et divers accessoires pour l'utilisation des locaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de

2 téléphones sans fil	75 \$
2 téléphones muraux	50 \$
1 armoire de rangement	100 \$
1 bureau pour surveillant	175 \$
1 réfrigérateur compact	190 \$
Des jeux de société	150 \$

Chez Wal-Mart, pour un total de 740 \$, plus taxes.

1 Shop-Vac 36 litres 4,5 HP	100 \$
2 casques de hockey	150 \$

Chez Canadian Tire, pour un total de 250 \$, plus taxes.

2012-12-352
5823

BRANCHEMENT DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES - CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT le réaménagement qui a été réalisé au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder au branchement de 4 lignes téléphoniques et 2 accès Internet avant le 21 décembre 2012;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Sécurité pour le branchement de 4 lignes téléphoniques et 2 accès Internet au centre des loisirs, au coût de 852,48 \$, taxes incluses.

2012-12-353
5823

CHAUFFAGE ET VENTILATION - SURPRESSEUR LES BUISSONS

CONSIDÉRANT QUE le moteur pour ventiler le surpresseur ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT QUE le chauffage pour le surpresseur ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Synergica.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un moteur pour la ventilation ainsi qu'une chaufferette pour le surpresseur Les Buissons auprès de Synergica, au coût de 557 \$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

RÉPARATION - CAMION TONNE

CONSIDÉRANT QUE le câble de transmission et de la colonne de direction sont à réparer sur le camion tonne;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Garage D. Lévesque.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de faire réparer le câble de la transmission et de la colonne de direction sur le camion tonne chez Garage D. Lévesque, au coût de 1 160 \$, pièces, main d'œuvre et taxes incluses.


PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2012-12-355
5824

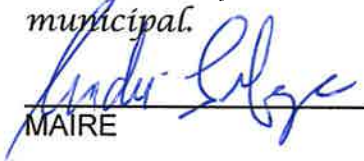
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 14.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE